



Audience avec Agathe Cagé, conseillère de la ministre et Sylvie Thirard Secrétaire Générale du rectorat le lundi 5 octobre 2015.

Mme Cagé est Conseillère de la Ministre en charge du second degré, des programmes et de l'évaluation des élèves.

Seule l'Unsa éducation a été reçue en audience, en parallèle à la visite de la Ministre.

- 1) Intervention de Magali Leclair (pour le premier degré) : Sur l'aide administrative au directeur, le temps partiels à 80%, le comité médical, l'ISAE et l'extinction du corps des instituteurs.

- 2) Intervention de Régis Louyot (pour le second degré) sur
 - a) Réforme du collège : l'Unsa Education Lorraine accueille favorablement les 8 jours de formation pour la mise en place de la réforme. Mais l'information a été trop tardive et la formation pendant les vacances (université d'automne) pose problème. L'Unsa Education Lorraine rappelle que cela ne peut se faire que sur la base du volontariat. L'Unsa éducation demande qu'une partie importante de la formation se fasse sur le temps de travail et demande une souplesse dans l'organisation.
 - b) L'allemand : en tant que région limitrophe, l'enseignement est un des sujets du projet académique. Il y a une certaine inquiétude chez les personnels (professeurs mais également IA-IPR) que l'allemand devienne une LV2, d'autant qu'il y a une certaine disparité territoriale dans l'offre de formation. La continuité territoriale n'est pas à ce jour assurée. Et il y a aussi des difficultés pour trouver des professeurs des écoles compétents en allemand.

Réponse de la conseillère de la ministre :

- 1) *Aide administrative : rien de neuf.*
- 2) *ISAE : une hausse du montant de l'ISAE est à l'étude. (rappel de l'augmentation du rattachement de la hors classe et de la création de l'ISAE alors qu'on avait rien au départ pour les PE, rappel de la conseillère du travail du Se Unsa à ce sujet).*
- 3) *Comité médical : il y a une réflexion actuellement pour créer un comité spécifique à l'éducation nationale. La SG du rectorat dit que les discussions ont commencé avec la préfecture 54. Pour le 88, le dossier n'avance pas.*

- 4) **Allemand** : la Ministre est venue en visite en Lorraine car l'enseignement de l'allemand est un gros dossier dans notre académie. Il existe des « expériences, des projets et des réalisations » ici qui n'existent pas ailleurs (accords transfrontaliers).
La Ministre a demandé au Recteur de revoir la carte des langues vivantes. Il y a des enjeux pour la continuité de la LV et dans la problématique du développement des autres langues vivantes ensuite. Un travail doit être fait sur la LV2 mais aussi la LV1 au CP (apprentissage de l'allemand, de l'italien, de l'espagnol ou de l'arabe).
« La diversité linguistique n'a pas vocation à être construite uniquement sur la LV2. L'allemand, comme d'autres langues, doit pouvoir être suivi comme LV1 tout au long de la scolarité de l'élève (...post-bac aussi) »
Actuellement on constate la restriction de la diversité linguistique (actuellement seulement 10% de LV1 sont autres que l'anglais).
La Ministre a demandé aux recteurs de développer l'apprentissage de la langue allemande dans les écoles (pour les professeurs des écoles, les professeurs des collèges qui peuvent compléter leur service en école, les locuteurs natifs).
La SG annonce qu'un délégué académique à l'allemand vient d'être nommé. C'est M Pour l'Unsa : il faut donner les moyens à l'enseignement de l'allemand d'exister en école et de se poursuivre au collège et au lycée dans un même bassin.
La ministre est très consciente de la problématique de la continuité, et la prend très bien en compte.
Il faut une diversité linguistique sur la LV1 et pas seulement sur la LV2, l'objectif étant d'obtenir les chiffres de 2000 où 15 % des élèves avaient en LV1 une autre langue que l'anglais.

Réforme du collège :

La formation pendant les vacances de novembre a été choisie pour désorganiser au minimum les établissements. Et pour éviter au maximum que les élèves perdent des heures de cours. Elle doit se faire sur la base du volontariat et être rémunérée. Elle est pilotée du rectorat et non du ministère.

Elle doit se faire en regroupant les disciplines mais aussi à plusieurs disciplines pour garder l'esprit des EPI. Elle est cadrée et construite dans l'académie.

Pour l'Unsa : la formation le mercredi après-midi pose problème car ce créneau est déjà utilisé pour d'autres formations.

La conseillère : c'est un déficit inédit que nous avons à relever de former 170000 personnels sur la réforme du collège, les nouveaux programmes et le numérique.

Nous n'avons pas le droit à l'erreur.

L'Unsa a beaucoup participé à cette réforme au niveau national.

Ce nouveau collège est très ambitieux, ainsi que les nouveaux programmes avec l'objectif de réduire l'échec scolaire et rendre le collège moins inégalitaire.

Mais ces changements ne pourront réussir que grâce à l'implication des professeurs et des chefs d'établissement et du corps d'inspection. Et pour réussir, la formation est indispensable au niveau local.

Le rectorat est présent pour accompagner les équipes.

La conseillère indique qu'au delà des textes officiels, il y aura des instruments et des documents d'accompagnement de la réforme, des outils.

***L'Unsa Education** relève les propos de Madame la Ministre au sujet de la voie professionnelle, et regrette que le lycée professionnel soit toujours considéré comme un choix par défaut dans notre système éducatif.*

Pour conclure, elle indique que la voie professionnelle est une priorité pour la Ministre. Il faut dépasser la mauvaise image car la voie professionnelle aussi source de réussites. Avant la fin de réunion, l'Unsa Education Lorraine, rappelle l'implication volontaire et concrète des corps d'inspection dans cette réforme. Mais aussi leur sentiment de malaise quant à leur reconnaissance de la part du Ministère.